



## **SOUTIEN AUX SALARIÉ.E.S DE BFM GRAND LILLE ET BFM GRAND LITTORAL**

**L'Intersyndicale de l'UES Next tient à apporter son soutien aux salarié.e.s des sociétés constituant les antennes de BFM Grand Lille et BFM Grand Littoral qui voteront contre l'accord Temps de Travail qui est proposé par leur direction.**

Ces entreprises, certes, ne font pas partie à ce jour de l'UES Next mais les marques utilisées (BFM), les liens de subordination, le matériel et les installations fournies notamment, constituent une proximité indiscutable avec le groupe Next dans la perspective aussi du développement de son réseau régional.

De ce fait, un accord temps de travail très proche de ce qui est appliqué au sein de BFM Lyon instituant 217 jours travaillés par an (contre 204 à 209 chez NextRadioTV), des durées de travail journalières pouvant aller jusqu'à 12h, des heures supplémentaires récupérées (éventuellement) l'année suivante, etc. dans le cadre de la mise en place d'un forfait jour spécifique constitue un réel danger pour la santé des salarié.e.s, comme c'est le cas depuis plusieurs mois au sein de BFM Lyon.

**L'Intersyndicale incite ainsi la direction de ces sociétés à revoir sa copie pour proposer aux salarié.e.s concerné.e.s un accord temps de travail viable et respectueux du bien-être, de l'articulation vie professionnelle/vie privée ainsi que de la santé au travail des collaborateurs.**

Il est enfin évident que ce vote doit se dérouler sans aucune forme de pression psychologique de la direction envers ces salarié.e.s.

---

**INTERSYNDICALE UES NEXT**

2, rue du Général Alain de Boissieu - 75015 Paris  
intersyndicaleuesnext@gmail.com